

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-12655 / 111248  
Tyco Fire & Integrated Solutions SA, 1028 Préverenges  
service technique: Pour les sites de Préverenges (VD) et Meyrin (GE)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.04.2008–30.03.2011 (Modification)

### Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-12647 / 101416  
Firmenich SA, 1242 Satigny  
Usine Arômes  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
225 H, 12 F  
28.05.2006–31.05.2009 (Modification)
- 08-12742 / 101169  
Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod  
Production Télécom  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
22.09.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

### Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 08-12653 / 109263  
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex  
unité de production pharmaceutique et équipe de maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
87 H, 94 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

21 octobre 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## Permis concernant la durée du travail octroyés

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.10.2008
Date	
Data	
Seite	7777-7778
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 216

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.